

/ BUREAU DE LA CAMIEG

SÉANCE DU 10 JUILLET 2013

DÉCLARATION FORCE OUVRIERE - EXCÉDENTS FINANCIERS

QUID DES EXCÉDENTS FINANCIERS DU RÉGIME SPÉCIAL MALADIE DES IEG ?

Le dossier n'est plus entre les mains du Ministère de la Santé... Il serait à l'arbitrage du 1^{er} Ministre... Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises le risque est grand d'une « récupération » des 410 M€ par les pouvoirs publics pour combler les déficits publics.

FO tient à rappeler qu'en aucune manière notre régime spécial maladie coûte à la sécurité sociale. Les Pouvoirs publics l'ont d'ailleurs confirmé récemment en réajustant l'assiette des cotisations employeurs, validant ainsi que les IEG ne sont pas traitées plus favorablement que les autres.

FO rappelle que ces excédents financiers sont générés sur la part complémentaire de notre régime spécial et financés par les cotisations des assurés actifs et retraités des IEG. Ils appartiennent aux assurés sociaux des IEG.

FO exige que les assurés sociaux des IEG bénéficient d'un juste retour de leurs surcotisations, au travers d'améliorations de leurs prestations.

FO met en garde celles et ceux qui voudraient faire main basse sur les 410 M€ d'excédents. Si la menace s'avérait exacte, c'est l'existence même de notre régime spécial qui serait menacée.

Chacun assumera ses responsabilités et en premier les employeurs qui depuis 2009 refusent d'ouvrir une négociation sur ce dossier.

Pour FO, l'urgence est de défendre notre régime spécial maladie et de redistribuer ces excédents aux actifs et Retraités.